



59-06

DIDIER HASSAN
EXPERT COMPTABLE
TRIBUNAL de COMMERCE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

15, CITÉ DE PUSY - 75017 PARIS

TÉL. 01 42 12 88 88

FAX 01 42 12 88 89

de VALENCIENNES

Dépôt n° 1143 du 31/7/00

R.C.S. VALENCIENNES

N° Réf. : 99 3310

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

Concernant la valeur de l'apport partiel d'actif devant être effectué par la Société Anonyme LYRECO à la Société Anonyme LYRECO FRANCE

Dans le cadre de la mission de commissariat aux apports qui m'a été confiée par l'ordonnance du Président du Tribunal de Commerce de Valenciennes en date du 24 mai 2000, je vous présente mon rapport concernant la valeur de l'apport partiel d'actif devant être effectué par la Société Anonyme LYRECO à la Société Anonyme LYRECO FRANCE.

Le rapport tel qu'il vous est présenté se décompose comme suit :

- ❖ Exposé sur l'opération projetée,
- ❖ Description, évaluation et rémunération des apports,
- ❖ Vérifications effectuées et appréciations,
- ❖ Conclusion.

❖ EXPOSE SUR L'OPERATION PROJETEE.

En date du 26 juin 2000, il a été établi un traité d'apport partiel des sociétés ci-dessous visées de la société LYRECO S.A. à la société LYRECO FRANCE S.A.

La Société LYRECO S.A. est propriétaire de 25.474.801 actions de la société LYRECO FRANCE représentant 99.99% du capital.

➤ Sociétés concernées

▪ Société LYRECO S.A., apporteuse, décrite comme suit:

- LYRECO S.A., société anonyme au capital de 30.821.200 francs divisé en 308.212 actions de 100 francs chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie, dont le siège social est à Marly (59770), rue du 19 mars 1962, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Valenciennes sous le numéro 950 041 160,



- **Objet :**
 - Importation, exportation, achat, vente de papeterie, mobilier de bureau.
 - Etude des méthodes, organisation et gestion des activités d'entreprise industrielles et commerciales.

- **Société LYRECO FRANCE, bénéficiaire de l'apport, décrite comme suit:**
 - LYRECO FRANCE S.A., société anonyme au capital de 121.005.319 francs divisé en 25.474.804 actions de 4,75 francs chacune toutes entièrement libérées et de même catégorie, dont le siège social est à Marly (59770) rue Alphonse Terroir, immatriculée au registre du commerce et sociétés de Valenciennes sous le numéro 571 722 669,
 - **Objet :**
 - L'achat et vente en gros de tous produits et notamment de fournitures et équipements de bureau, articles de papeterie, fournitures scolaires et cadeaux, directement ou à travers des distributeurs, concessionnaires ou franchisés,
 - L'exercice de toute activité de centrale d'achat, négoce, stockage et distribution.

➤ **Nature des apports**

- Branche d'activité préalablement reçue de la S.A. GASPARD FOURNITURES DE BUREAU incluant notamment :
 - un fonds de commerce de négoce de fournitures de bureau, avec ses marques, ledit fonds de commerce étant exploité par la société LYRECO FRANCE en qualité de locataire gérant,
 - des terrains et bâtiments à Villaine-la-Juhel, Louvres, Marly.

➤ **Motifs et but de l'opération d'apport partiel d'actif**

L'apport par la société S.A LYRECO à la société LYRECO FRANCE de la branche d'activité, d'achat, vente, négoce, distribution de papeterie, matériel, fourniture et mobilier de bureau et produit d'entretien d'hygiène et de sécurité préalablement reçue par la société LYRECO S.A. de la société GASPARD FOURNITURES DE BUREAU S.A. par suite de l'absorption de cette dernière s'inscrit dans le cadre des mesures de simplification et de restructuration du groupe LYRECO.

Cet apport a pour objet de consolider la société LYRECO FRANCE dans son secteur d'activité.



❖ DESCRIPTION, EVALUATION ET REMUNERATION DES APPORTS

Les actifs apportés à la S.A. LYRECO FRANCE par la S.A. LYRECO sont issus de l'absorption préalable par cette dernière de la S.A. GASPARD FOURNITURES DE BUREAU.

Les actifs apportés sont valorisés à la même valeur que celle pour laquelle ils ont été préalablement apportés à la S.A. LYRECO par la S.A. GASPARD FOURNITURES DE BUREAU, soit à leur valeur nette comptable.

On rappelle qu'il a été ajouté au passif de la S.A. GASPARD FOURNITURES DE BUREAU :

- une provision pour impôt sur les sociétés correspondant à l'impôt latent sur les provisions réglementées figurant au bilan,
- une provision pour indemnités figurant au bilan.

La description de l'ensemble des apports de la S.A. LYRECO est annexée (ANNEXE I) au présent rapport.

La synthèse de ces éléments se présente comme suit :

Montant total des biens et droits immobiliers au 31 décembre 1999	32.665.642,88 FF
Montant total des biens et droits mobiliers au 31 décembre 1999	1.026.212.052,54 FF
Montant total de l'actif apporté par la société LYRECO au 31 décembre 1999	1.058.877.695,42 FF
Montant total du passif au 31 décembre 1999	(813.745.152,09 FF)
Provision pour impôt latent (40%) sur les provisions réglementées figurant au bilan	(3.471.571,57 FF)
Provision pour indemnités de carrière	(8.663.549,00 FF)
Montant total du passif apporté par la société LYRECO au 31 décembre 1999	(825.880.272,66 FF)
Montant net apporté par la société LYRECO au 31 décembre 1999	232.997.422,76 FF

Il n'a pas été établi d'autre méthode d'évaluation.



❖ **VERIFICATIONS EFFECTUEES ET APPRECIATION.**

➤ **Prise de connaissance**

Je rappelle que la nature de mes travaux est orientée vers un examen limité complété de contrôles particuliers.

J'ai réalisé ma mission en procédant à une prise de connaissance générale complétant les informations recueillies lors des entretiens préalables à l'acceptation de la mission.

Les entretiens avec les dirigeants sociaux et les responsables concernés m'ont permis de comprendre l'opération envisagée ainsi que le contexte économique et juridique dans lequel elle se situe, d'obtenir communication du projet d'apport ou de fusion, du rapport des organes sociaux, du calendrier juridique des opérations, des documents comptables et financiers.

➤ **Contrôle des Apports**

Des contacts directs et réciproques ont été établis avec les commissaires aux comptes des entités concernées.

J'ai pu ainsi avoir communication des travaux de mes confrères, travaux à partir desquels j'ai appuyé mes contrôles.

Mes contrôles ont porté sur la réalité des apports et sur leur valeur considérée à la fois individuellement et globalement.

Je me suis assuré que l'apporteur est bien titulaire des droits lui permettant d'effectuer les apports envisagés.

J'ai ainsi pu constater que passifs fiscaux différés (provision pour impôt latent sur les provisions réglementées) et des engagements hors bilan (indemnité de fin de carrière) ont justement été provisionnés, éléments significatifs influant sur la situation nette de l'apporteuse, ces passifs latents ayant été préalablement répercutés sur la situation nette de la S.A. GASPARD FOURNITURES DE BUREAU lors de l'opération de fusion conclue avec la S.A. LYRECO.

J'ai analysé les approches et la méthode retenue pour évaluer les apports afin de m'assurer qu'ils ne sont pas surévalués.

Il n'a été retenue qu'une seule méthode d'évaluation.

Les biens sont apportés à l'actif net concernant la branche d'activité apportée telle qu'existante au 31 décembre 1999, complétée d'une provision pour impôt latent et d'une provision pour indemnité de fin de carrière.

Compte tenu des objectifs présentés et de la fusion absorption de la S.A. GASPARD FOURNITURES DE BUREAU par la S.A. LYRECO, la méthode retenue est adaptée au contexte particulier de l'opération.



L'évaluation retenue représente une valeur globale acceptable et me permet d'émettre une opinion favorable sur la valeur retenue de l'apport envisagé.

➤ **Avantages particuliers**

Je n'ai relevé aucun avantage particulier stipulé dans les statuts dans les contrats d'apport.

➤ **Période de rétroactivité**

Je me suis assuré que les faits intervenus entre la date de prise d'effet de l'opération et la date de mon rapport ne sont pas de nature à remettre en cause l'évaluation des apports et les avantages particuliers stipulés, dans le cadre de d'un examen limité.

❖ **CONCLUSION.**

J'ai effectué les diligences que j'ai estimé nécessaires selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur globale des apports décrits ci-dessus, dont le total s'élève à :

Montant total de l'actif apporté par la Société LYRECO au 31 décembre 1999	1.058.877.695,42 FF
Montant total du passif apporté par la Société LYRECO au 31 décembre 1999	(825.880.272,66 FF)

Montant net apporté par la société LYRECO au 31 décembre 1999	232.997.422,76 FF

Fait à Paris, le 30 juin 2000

Didier HASSAN
Le Commissaire aux Apports